



Fiche de pratique

Titre du projet

Justice et société : pouvoir d'agir citoyen pour une justice de proximité et une société inclusive pour les personnes condamnées

Nom du porteur

Association POSSIBLE

Territoire

Ville : Lyon

Région : Auvergne Rhône Alpes

Pays : France

Durée

Constante

Mots-clés

Coproduction avec les citoyens – participation - prison – prévention de la récidive – cohésion sociale – vulgarisation

Contexte et nature du problème

Le système carcéral français nécessite une réforme profonde au regard des conditions de détention des individus (jusqu'à 200% de surpopulation carcérale, 63% de récidive). En outre, une défiance généralisée des citoyens envers le système carcéral et judiciaire français, et le manque d'implication de la société civile sur des enjeux écartés des politiques publiques ont poussé l'association à porter un regard nouveau sur le traitement des personnes condamnées. Une enquête auprès de 200 citoyens a permis de mettre en lumière que près de 99% des interrogés se disaient curieuses ou intéressées par la réinsertion des personnes condamnées mais que 80% d'entre eux ne s'étaient jamais engagés.

L'association souhaite remédier à ce climat de défiance et de méconnaissance du système carcéral en créant du lien entre les personnes condamnées et la société et rendre accessible la compréhension et l'engagement citoyen dans ce secteur.

Objectifs

L'objectif des actions menées est de permettre aux citoyens de comprendre le fonctionnement de la justice pénale, de lutter contre ce climat de défiance vis à vis des instances judiciaires et pénales. Accompagner les citoyens à s'impliquer dans la réinsertion des personnes condamnées pour prévenir la récidive et la délinquance, recréer lien social, mixité et confiance. Donner une place importante aux populations les plus exposées à la délinquance et notamment

les plus jeunes dans les instances de dialogue et faciliter les échanges avec la Justice. Enfin, il s'agit également de dynamiser les territoires sur cet enjeu de société par l'éducation populaire, en faire des lieux d'expérimentation, de rayonnement et d'innovation.

Cibles de la pratique

Les cibles de la pratique sont catégorisées selon qu'elles soient des bénéficiaires directs (citoyens) ou indirects du dispositif (personnes condamnées et professionnels de la Justice).

Stratégies et activités

Les activités mises en œuvre ont pour but de donner aux citoyens l'envie et les moyens d'agir pour une justice humaine et efficace pour la réinsertion et la prévention de la récidive des personnes condamnées. Possible a expérimenté et développé des formats inédits de sensibilisation et d'information afin de déconstruire les idées reçues sur notre système pénal et carcéral et plus particulièrement sur les personnes condamnées.

Des événements sont organisés en moyenne deux fois par mois dans le département visant des différents publics dont le contenu et les activités leur sont adaptés :

- Grand public : "Apéros-justice", "Rdv au tribunal", "Balades justice de Lyon", "Débats mouvants" (10 à 50 participants selon l'action) dans des bars associatifs, MJC, places publiques ;
- Au sein des entreprises : "Prison Breakfast", "Déjeuner Brisons la glace", "Afterwork justice", "Escape game carcéral" (prévention des discriminations, favoriser l'inclusion des publics condamnés) ;
- Jeunes : ouverture d'un "pôle jeunes" pour les actions dédiées aux établissements scolaires (collèges, lycées), associations sportives et de quartier (10-20 ans), et jeunes de la Protection judiciaire de la jeunesse : "jeu des 7 familles des métiers de la justice", clip de rap, "Time's up justice", "burger quiz justice", "memory carcéral", etc.

Les activités proposées s'inscrivent dans une perspective plus large de forger une conscience citoyenne, de favoriser le débat et les discussions sur le sujet, de prévenir la délinquance en s'adressant directement aux publics exposés et apaiser les tensions existantes entre les institutions pénales, les forces de l'ordre et les citoyens.

Partenaires

Tribunal judiciaire de Lyon a été l'hôte pour certains des événements organisés tandis que les associations du secteur justice-prison ont été les copilotes des dispositifs et événements.

Les partenaires opérationnels et financiers principaux sont les acteurs de la prévention, de l'éducation et de la politique de la ville, les bailleurs les associations d'action sociale, sportive et de quartier, chargés d'orienter les publics, qui accueillent, co-organisent et financent l'intervention.

Parmi ces acteurs, se trouve également la Protection judiciaire de la jeunesse (partenaire à l'initiative et financeur) avec qui, un parcours "Décoder la justice" a été mis en place dans leurs locaux et sur lequel les éducateurs orientent les jeunes.

Intervenants extérieurs ponctuels : magistrats, avocats, radios citoyennes (les enfants du Rhône, couleur café citoyen), personnes anciennement détenues (Karim Mokhtari avec 100murs, Yazid Kherfi avec Médiation nomade)

Conditions de réussite

La quasi gratuité, l'accessibilité des événements et la visibilité, la mobilisation des participants sont des conditions primordiales à la réussite de l'initiative.

S'ajoute ensuite, l'engagement des parties prenantes pour accueillir, relayer, financer ces interventions. Les actions menées nécessitent un effort et un investissement constant en matière de recherche et développement, de veille et créativité afin de proposer des activités et des outils innovants de communication et d'animation.

Enfin, l'évaluation des actions mises en place et la mesure de la satisfaction permet de connaître l'impact des activités proposées.

Obstacles identifiés

Les actions de sensibilisation sont difficiles à faire financer et amener un sujet aussi polémique que la prise en compte des personnes condamnées dans l'espace public n'est pas toujours consensuel. Parmi les autres obstacles rencontrés, l'association a dû faire face à une difficile mobilisation et formation des bénévoles, dans un secteur qui peine à recruter notamment parmi les jeunes.

Budget

Budget prévisionnel en 2020 : 45 000€ en incluant les frais du siège (RH, fournitures, déplacements, réception)

- 50% de financements privés (fondations UP et Colam initiatives déjà obtenues)
- 30% de subventions publiques (Ministère de l'éducation nationale, Fonds issus de la Politique de la ville)
- 20% d'autofinancement : vente de prestations (Protection judiciaire de la jeunesse, Bailleurs sociaux) + recettes des événements à prix libre

Evaluation

Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs retenus et l'évaluation des dispositifs ont été élaborés en interne, par l'équipe de l'association et avec la participation du conseil d'administration, des bénévoles, et des retours des partenaires.

Les critères retenus pour l'évaluation quantitative sont :

- Le nombre de personnes touchées par nos événements de sensibilisation (et pourcentage de personnes qui ne connaissaient pas le sujet avant d'y participer) ;
- Le nombre de personnes qui reviennent à un événement ;
- La taille de la communauté (Facebook et nouveaux bénévoles impliqués dans le programme) ;
- Le nombre de personnes qui s'engagent sur le sujet Justice/Prison par le biais des événements (en devenant bénévole, en créant leur propre projet, ...).

L'évaluation qualitative a trait aux retours des participants après chaque événement et des partenaires sur leur satisfaction.

Résultats

Les objectifs de sensibilisation, de mise en action et d'accompagnement concret à l'engagement de la société civile ont été atteints.

L'association a recensé 743 participants aux événements pour 34 événements de sensibilisation et de mobilisation organisés. Plus précisément, 64% des participants aux

événements ne connaissaient pas le sujet auparavant et sont 98% à se déclarer satisfait des événements. 30% souhaitent s'engager suite à l'événement.

Informations complémentaires (contacts, site internet, ...)

Personne référente :

- Léa Grujon, Directrice de l'Association POSSIBLE
- Contact : lea.grujon@association-possible.fr